



N° 278

Le 28 novembre 1990

## **LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES SE RÉJOUIT DE LA LIBÉRATION DES CANADIENS EN IRAQ**

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, s'est dit heureux aujourd'hui d'apprendre que l'Iraq avait décidé de libérer cinq des Canadiens qu'il retenait illégalement, mais il condamne néanmoins la décision du gouvernement iraquien d'empêcher les autres ressortissants canadiens et étrangers de quitter l'Iraq.

«Tous les Canadiens se réjouissent de voir que certains de leurs compatriotes, même s'ils ne sont guère nombreux, pourront quitter l'Iraq. Il n'en reste pas moins clair que le gouvernement iraquien a toujours eu et continue d'avoir l'obligation internationale d'autoriser les Canadiens à s'en aller. Encore une fois, nous demandons aux autorités iraqiennes de libérer immédiatement les autres ressortissants étrangers retenus en Iraq», a déclaré le Ministre.

Mr. Clark a indiqué que la mission humanitaire à caractère privé des trois députés du Parlement avait donné espoir aux familles des Canadiens se trouvant au Koweït, mais que pour la plupart cet espoir immédiat avait été frustré par la décision iraquienne de retenir leurs parents. M. Clark a assuré ces familles et les Canadiens qui se trouvent encore en Iraq que le Gouvernement du Canada continuera à faire de vives représentations afin que l'Iraq respecte strictement ses obligations et autorise tous les étrangers à quitter le pays.

M. Clark a ajouté que l'ambassade du Canada ferait le nécessaire pour que les Canadiens qui ont été libérés puissent revenir au pays rapidement et en toute sécurité.

Les cinq Canadiens libérés sont MM. Hasnain Abdul Aziz de Thornhill (Ontario), F. Lee Binns de Saskatoon (Saskatchewan), Robert W. Beck et Donald McKen d'Edmonton (Alberta) et Thomas Wolf de Rocky Mountain House (Alberta). Ils quitteront Bagdad